



Brive-la-Gaillarde, le 21 septembre 2006

LGV : Contribution écrite de la CAB au débat public

Dans ce dossier, trois scénarii de passage de la LGV entre Poitiers et Limoges sont présentés. En fonction des scénarii, la longueur de la ligne varie de 115 à 150 kilomètres dont 75 à voie unique LGV.

Le projet permettrait aux habitants du Pays de Brive de se retrouver à 3H00 de Paris ce qui représenterait un gain de temps d'environ 50 minutes par rapport à la situation actuelle.

Le coût total estimé du projet avoisine 1,30 milliards d'euros, sa mise en service ne devrait intervenir qu'aux environs de 2020.

Concernant le périmètre de l'étude, le maître d'ouvrage, RFF, s'est contenté du Centre-Ouest avec les régions Limousin, Poitou-Charentes et le nord du département de la Dordogne.

Cette étude ne prend en compte que l'ouverture du Limousin sur l'Atlantique, elle porte particulièrement sur le développement des relations entre Poitiers et Limoges.

Le « Grand Sud-Ouest » a été oublié ce qui est regrettable car en tant « qu'étoile ferroviaire », Brive aurait tout intérêt à développer ces relations avec Toulouse et le sud de l'Europe (Espagne et Portugal) et pas seulement vers le nord. Se pose également la question de la ligne Bordeaux-Lyon qui a été abandonnée et du devenir de la gare de Brive.

Le projet proposé renforce l'idée générale qui consiste à développer les axes atlantique et rhodanien au détriment de l'axe central Paris - Orléans - Limoges - Toulouse, le « POLT ». Un tel aménagement conduirait à la mise en place d'un « désert ferroviaire » au centre de notre pays.

Par ailleurs, si le projet de barreau Poitiers - Limoges aboutissait, il conviendrait de régénérer la ligne actuelle pour qu'au moins les TEOZ et les TER puissent desservir convenablement les territoires compris entre Brive et Montauban. Pour information, un train TEOZ relie aujourd'hui Brive à Toulouse en 2h15.

Malgré tout, il est important que notre territoire soit relié au réseau de lignes à grande vitesse européen afin de continuer son développement.

Concernant l'exploitation de la ligne, les scénarii du projet proposent pour chaque sens 10 allers-retours Brive - Paris et 1 Brive - Lille via l'aéroport de Paris Charles de Gaulle.

Ces prévisions sont intéressantes pour les habitants du Pays de Brive car elles permettraient à nos concitoyens de se rendre à Paris sans avoir à besoin de changer de train notamment en gare de Limoges. Par ailleurs, l'arrivée dans une gare multimodale en île de France constituerait une alternative pertinente car elle permettrait aux voyageurs de pouvoir accéder à toutes les grandes villes du nord et de l'est de l'Europe en TGV.

**Communauté d'Agglomération de Brive
BP 103- 19 103 BRIVE LA GAILLARDE CEDEX
Tél : 05 55 74 10 00 -Fax : 05 55 74 99 29**

Cette mesure rendrait incontestablement le mode ferré plus attractif qu'il ne l'est aujourd'hui pour les habitants du Pays de Brive et les chefs d'entreprise.

Reste à savoir si les gares Montparnasse et Austerlitz à Paris seront toujours en mesure d'accueillir toujours plus de TGV dans les années à venir.

Concernant la question du financement, actuellement ce dernier n'est pas défini. Il s'agira de faire attention sachant que les régions Poitou-Charentes et Midi Pyrénées participent déjà au financement de la ligne Sud-Europe Atlantique.

Cette contribution écrite de la CAB constitue une première ébauche de réflexion. Au sein de la CAB, une étude plus approfondie est en cours avec notamment la convocation d'une commission transports le 5 octobre prochain.